

LES TROPHEES DE LA CIAT 2025 MEMBRE DU JURY



Béatrice BON -MICHEL
Professeure associée
Université Paris Dauphine PSL

1^{ère} Question

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le jury des Trophées de la CIAT 2025, aux côtés de l'IFACI, du SNDGCT et des différents partenaires engagés dans cette initiative ?

Tout d'abord le secteur public m'intéresse fortement par le développement de la culture du risque. Ensuite voir la progression de l'apprentissage en matière de culture du risque fait partie de mes sujets de recherche et de formation et donc m'intéresse fortement.

2^{ème} question

Parmi les projets présentés cette année, quels éléments ou démarches ont particulièrement retenu votre attention et vous ont semblé se distinguer ?

L'évolution de la maturité des collectivités est intéressante et la manière d'aborder les enjeux. On voit bien que quel que soit la taille, c'est avant tout une question de priorité plus que de connaissances des sujets et de perception de l'intérêt des outils qui se développent.

3^{ème} question

Quels critères ont été particulièrement déterminants pour distinguer les trois lauréats, notamment en termes d'innovation, de constance, de reproductibilité ou de portage interne

Un des projets c'était la réalisation au regard du peu de moyen, et une démarche reproductible ailleurs ; Pour l'Isère notamment je souligne la maturité de la prise en main des sujets et l'avancée qui a été significative. Des collectivités plus importantes, même si non forcément primées, arrivent à des niveaux de maîtrise plus que satisfaisants si on compare avec le secteur privé.

4^{ème} question

Quels enseignements tirez-vous de cette première édition et de la diversité des démarches proposées

En conclusion, les connaissances nécessaires ne sont pas importantes. L'investissement humain reste dominant même si à l'heure de l'IA, on

espère voir plus de projets qui intègrent les nouvelles technologies, à l'heure où les ressources se font plus rares.

5ème question

En tant que partenaire des trophées et professionnel, quelles tendances ou évolutions majeures se dessinent aujourd'hui dans les domaines du contrôle interne, de l'audit et de la gestion des risques au sein des collectivités ?

Très clairement l'automatisation et l'analyse par l'IA se développent et cela peut se faire rapidement sur des processus industrialisés. Mais avant il faut avoir une bonne vision des priorités, ce qui passe par une approche par les risques avec les experts (et donc de l'humain !)

6ème question

Selon vous, en quoi les Trophées contribuent-ils à renforcer la dynamique collective évoquée par le président de la CIAT, et à valoriser des métiers encore en pleine structuration dans de nombreuses collectivités ?

Absolument ; Cela aide à prioriser ces sujets, à mettre en valeur des raisonnements et surtout à prouver demain, grâce à des indicateurs, que ces travaux ont porté des fruits

7ème question

Quels conseils souhaiteriez-vous donner aux collectivités qui envisagent de candidater aux prochaines éditions ?

De bien choisir leur combat afin de raisonner en 80/20 pour irradier rapidement toute la structure au service de la culture du risque ; Le choix du projet peut être fédérateur s'il est choisi collectivement et porté au plus niveau de l'entité